



Politique du groupe SARTEX pour lutter contre la corruption et les pots de vin.

Version 02 du 05/10/2018

Soucieux de la bonne application des principes pour lutter contre la corruption et les pots de vin, je, soussigné,
Kamel Zarrad : gérant de la société Sartex.

Je m'engage à adopter la présente politique, l'appliquer et la faire appliquer par nos collaborateurs et partenaires :

- 1- Lutter contre la corruption et les pots de vin dans toutes leurs formes directes ou indirectes pendant ou en dehors des horaires et lieux de travail.
- 2- Refuser toute forme de transaction commerciale ou financière avec toute partie ou partenaire désistant ou refusant l'engagement d'application de ces principes avec nous ou avec d'autres parties.
- 3- Combattre et s'opposer à toute personne indépendamment de la fonction qu'il occupe dans notre structure soupçonnée de corruption ou de pot de vin en prenant à son encontre les mesures disciplinaires légales si jamais les faits l'inculpent.
- 4- A mettre en place une charte des valeurs favorisant l'équité tout en gardant toutes les preuves comptables et financières.
- 5- Ne pas offrir des pots de vin ou laisser quiconque de son personnel le faire au nom de la Sartex pour gain d'intérêts personnels
- 6- Ne pas tolérer ou autoriser quiconque de son personnel à accepter des pots de vin à son compte personnel ou au nom de Sartex à des fins personnels ou même pour l'intérêt de l'entreprise en mettant en place un système de transactions financières totalement transparent.
- 7- Mettre en place toutes les procédures nécessaires pour combattre la corruption et les pots de vins dans leurs différentes formes directes et indirectes en précisant exclusivement les conditions d'acceptation ou d'octroi des cadeaux en nature.
- 8- Conserver toute documentation faisant preuve de lutte contre la corruption et les pots de vins et toute décision disciplinaire prise à l'encontre de quiconque n'ayant pas respecté cette présente politique.
- 9- S'assurer que tout le personnel de Sartex ainsi que ses partenaires soient informés de notre politique de lutte contre la corruption et les pots de vins par les voix habituelles de communication, de formations et de sensibilisation : le principe adopté dans ce sens est que : nul n'est censé ignorer cette politique.
- 10- Réviser périodiquement notre politique de lutte contre la corruption et les pots de vin ainsi que les procédures mises en place à fin d'éviter les infractions pouvant être commises et sans être prévues par les dites politiques et procédures.

Kamel Zarrad

Le Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.